



PV réunion du Conseil d'Administration

Date : 10 mai 2022

PV décisionnel qui ne contient pas les discussions ayant conduit à ces Décision/Actions. Si nécessaire, s'adresser à une des personnes ci-dessous pour obtenir des détails sur les points discutés.

Présents : Benoit, Bertrand, Thomas, Ingrid, Laurent (animation), Denis

Excusé-es : Pierre-Alain, Raeto, Geneviève, Julia

Invité-es : Ann-Kathrin, Jennifer, Ludovic, Sabine (PV)

Points discutés : **D = Décision / A = Action = Qui fait Quoi pour Quand**

Tour de présentation pour Ann-Kathrin, qui s'intéresse à candidater au CA. Présentation de qui fait quoi.

1. Présentation enquête auprès des non-membres et clients mystères (Jennifer)

Présentation de l'enquête auprès des non-membres (100 personnes, entre février et mars 2022) et de l'enquête clients-mystères (Échantillon de 15 personnes, entre février et mars 2022), suivi de questions et d'une discussion. (cf. documents de synthèse envoyés par mail, avant le CA).

A : prendre les remarques très ciblées des deux études et en identifier les causes en cherchant également des pistes pour y remédier ; prendre toutes les remarques au sérieux. Que les équipes concernées (principalement pôles magasin et communication) travaillent ces points et présentent un suivi au GO.

A : Chaque membre du CA prépare pour la prochaine séance (1^{er} juin 2022), en partant de ces deux synthèses, quelles sont pour elle/lui les forces et les faiblesses du projet.

2. Situation trimestrielle janvier-avril 2022 (Ludovic)

Présentation de la situation du 1^{er} trimestre 2022 (cf. envoi par mail de Ludovic). Brève discussion.

A : Pour les chiffres des ventes, Ludovic envoie le comparatif avec le premier trimestre 2021, afin de pouvoir comparer avec des chiffres plus parlants que l'annualisation des trois premiers trimestres.

3. Présentation des demandes de changements pour le Bilan 2021 (Ludovic)

Ludovic a répondu à toutes les questions du dernier CA, par mail. Il verra les auditeurs pour le contrôle restreint la semaine prochaine. Il mettra en copie le CA lors de la prise de contact avec la fiduciaire.

> Discussion autour des Lemans et des Lemanex et des moyens de paiement électroniques :

D : Garder les Lemans comme monnaie de paiement et proposer la possibilité de payer en Lemanex : **accepté**. (La mise en place de ces décisions revient au GO.)

D : Proposition est faite qu'après la mise en place des comptes membres, le groupe opérationnel doit plancher sur l'ensemble des moyens de paiements, autre que les comptes membres, pour voir si un lecteur de cartes prenant toutes les cartes peut être mis en place sans surcoût important. **Proposition acceptée**.

D : Concernant les bons de soutien mis en circulation avant l'ouverture de la mini-fève, proposition est faite d'avoir, au 31 décembre 2022, une solution à proposer aux détenteurs de bons de soutien. **Accepté**.



PV réunion du Conseil d'Administration

4. Avantages et risques des doubles/triples casquettes (CA/GO/Equipe) - clarification de situation et échanges (Sabine)

Le travail sur la cartographie et l'organigramme demandé à Sabine a permis une structuration en quatre pôles et la mise en place du groupe opérationnel (étapes avalisées par le CA). Il découle de ce travail que des personnes se retrouvant à la fois au CA, dans des équipes et au GO fragilisent la mise en place de cette structure. C'est la question de la balance des pouvoirs, qui amène à séparer l'exécutif du législatif.

Au GO, et plus largement dans les 4 pôles du terrain, toutes les personnes – et au minimum les responsables de pôles – devraient avoir un cahier des charges précis. Cahier des charges avalisé par le CA. Cela permet de suivre le travail effectué. A contrario, les personnes du CA n'ont pas de cahier des charges autre que celui d'être présent-e aux réunions et garant-e de la stratégie du projet.

Il est toutefois souligné à quel point une attache avec un aspect du projet est souhaitable pour les membres du CA (implication dans une équipe), afin de pouvoir nourrir la stratégie et rester en lien avec le concret. Cela n'étant pas la même chose que d'avoir des postes de responsabilités (responsable de pôle) et d'être en même temps au CA.

D : Vote de principe : Qui serait favorable pour une séparation des pouvoirs entre le CA et le GO, avec possibilité de représentants du GO au CA ? **4 pour, deux abstentions.**

5. Divers

- L'AG aura lieu le 16 juin aux Boudines ; proposition d'inviter Nicolas Lucchini à l'AG (pour faire écho à la nouvelle charte qui sera votée), ou proposition de Julia de faire intervenir des artistes avant ou après la partie statutaire. Aucune décision n'est prise.

- Proposition de donner des bons solidaires aux 3 familles ukrainiennes (en prenant de l'argent du fonds de solidarité).

D : **accepté.**

A : regarder avec Sabine Tiguemounine (**Sabine** s'en charge).

- **D** : envoyer un paragraphe de présentation des postulant-es au CA ? **Acceptée.**

A : **Sabine** s'en charge.

- Demande de rallonger le budget de la médiation de 1000.-

D : **refusée.**

Proposition de faire le bilan après la prochaine séance, pour laquelle il reste encore suffisamment de budget. Bilan au prochain CA. Si toutefois, la rallonge de budget était validée, demande est faite qu'on baisse le budget de cette somme sur une autre ligne ; la situation étant trop fragile aujourd'hui.

- Charte : un document a été fait, d'une seule page, qui sera envoyé demain à tous les membres, suite aux deux séances de travail, et avant la dernière séance de mercredi 18 mai.

- Penser à des nouvelles personnes pour le CA ; plus efficace que de faire un appel à tous les membres.

Prochain CA : mercredi 1^{er} juin 2022.